

Publictionnaire

Dictionnaire encyclopédique et critique des Publics

Éléments de langage

Alice Krieg-Planque et Claire Oger

Référence électronique

Alice Krieg-Planque et Claire Oger, Éléments de langage. *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. Mis en ligne le 20 septembre 2015. Accès : <https://publictionnaire.huma-num.fr/notice/elements-de-langage/>

Le Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics est un dictionnaire collaboratif en ligne sous la responsabilité du Centre de recherche sur les médiations (Crem, Université de Lorraine) ayant pour ambition de clarifier la terminologie et le profit heuristique des concepts relatifs à la notion de public et aux méthodes d'analyse des publics pour en proposer une cartographie critique et encyclopédique.

Accès : <https://publictionnaire.huma-num.fr>

Cette notice est mise à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification 3.0 France. Pour voir une copie de cette licence, visitez <http://creativecommons.org/licenses/by-ncnd/3.0/fr/> ou écrivez à Creative Commons, PO Box 1866, Mountain View, CA 94042, USA.



Éléments de langage

L'expression « éléments de langage » (presque toujours utilisée au pluriel) s'est installée dans les discours ordinaires, et en tout cas bien au-delà des discours de spécialité dont elle est issue. Si cette expression désigne un ensemble d'objets textuels variés et de pratiques professionnelles relativement hétérogènes, il est toutefois possible d'en dégager des constantes et d'en proposer un cadre d'analyse. Dans tous les cas, cette expression renvoie à une vision stratégique de la communication, dans laquelle on s'efforce de contrôler, par leur préconstruction, la « bonne » réception des discours par les publics visés.

D'abord, on peut observer que l'expression « éléments de langage » relève principalement du vocabulaire des communicants, où elle désigne des modes de préparation des discours pour la scène publique, et des formes d'anticipation de situations de communication. Son extension, particulièrement sensible depuis les années 2000, en a fait un objet et une pratique perçus comme emblématiques de l'activité des communicants professionnels, et de leur omniprésence auprès des décideurs et dans l'ensemble des organisations.

Du point de vue analytique, les « éléments de langage » peuvent être appréhendés comme des objets de recherche, sous l'angle des fonctionnements langagiers et des pratiques sociales : les chercheur.e.s qui les abordent peuvent s'appuyer sur des concepts et notions forgés – parfois dans d'autres perspectives – au sein de plusieurs disciplines (sciences de l'information et de la communication, sciences du langage, science politique, sociologie...). Il s'agit en effet de s'interroger aussi bien sur la fabrication de slogans ou de mots d'ordre que sur la façon dont les organisations stabilisent les discours et tentent de produire une communication cohérente.

L'horizon des pratiques professionnelles : « éléments de langage », « argumentaires », « mots-clés »

Dans les discours ordinaires, les « éléments de langage » désignent des formulations plus ou moins élaborées, préparées en vue de leur réemploi, et mises à la disposition d'acteurs sociaux appelés à s'exprimer dans l'espace public et singulièrement auprès des médias (interviews, conférences de presse, émissions de plateau...). L'élaboration des « éléments de langage » peut être confiée à des conseillers et services de communication internes aux organisations, ou à des prestataires extérieurs (agences, consultants...). Depuis la fin des années 2000, la capacité à rédiger des « éléments de langage » est explicitement posée comme compétence dans certains métiers de la communication, comme en témoignent les offres d'emploi et les CV des professionnels de la communication.

Plume (discours/éléments de langage) :

Ville + de 200 000 habitants et sa Métropole
+ de 400 000 habitants et 50 communes - situées en Rhône Alpes

Qui bâtit tous les jours un territoire toujours plus attractif

Recherche " une plume " au sein du Cabinet du Maire



Informations :

Ref: 342005

Fonction :

Chargé de mission

Secteur :

Ville > 150 000 habs.

Lieu :

Quart Sud Est

Poste

Sous l'autorité directe du Directeur de Cabinet mutualisé, ce collaborateur du Maire/Président prend en charge la rédaction de notes, articles, discours et éléments de langage à destination de l'Exécutif et de la majorité municipale et communautaire.

Il participe également, par sa réflexion et ses idées, à alimenter le Maire/Président et les élus dans leur pensée et actions et dans la réalisation de leurs objectifs politiques.

Profil

De formation Sciences-Politiques et/ou Bac + 5 en Droit/Lettres/Sciences Humaines,
Le candidat a acquis une expérience d'1 ou 2 ans comme chargé de mission d'élus, de groupe politique, voire d'assistant parlementaire.

Ses qualités rédactionnelles, sa capacité à restituer une pensée et à la vulgariser, son sens de l'initiative et sa réactivité seront déterminants sur ce poste.

Une connaissance du fonctionnement et de l'organisation des collectivités est un plus.

pole-emploi.fr

Recherche d'offres d'emploi

Détail de l'offre

Offre 1 sur 673

Offre suivante >>

Numéro de l'offre **6409040**

Offre actualisée le **17/03/2017**

Attaché / Attachée de presse

Métier du ROME E1103 - Communication

Description de l'offre

Sous l'autorité du chef de unité Relations avec la presse, vous aurez en charge le traitement des demandes et des retombées presse. A ce titre, vous devrez :- Rédiger des communiqués de presse- Recueillir et traiter les demandes des journalistes- Organiser des interviews- Rassembler et mettre en forme des éléments de réponse- Préparer des **éléments de langage**- Etablir la revue de presse quotidienne et participer à la diffusion interne de l'information- Organiser des conférences de presse- Renseigner les tableaux de bord et des outils de suivi- Mettre à jour des contenus des pages presse du site www.anses.fr- Classement des ressources documentaires- Assurer une veille media Finalités :- Garantir un assistantat de qualité pour le chef d'unité,- Garantir la fiabilité des informations diffusées,- Porter une vision intégrative des missions de l'Agence- Diplômes requis : BAC + 3 à BAC + 5 souhaité Diplôme universitaire, diplôme école de journalisme ou d'attaché de presse Expériences similaires- Première expérience appréciée dans le secteur de la santé, de l'agriculture/environnement ou des sciences Compétences- Réactivité, dynamisme- Aisance relationnelle et rédactionnelle- Sens de la vulgarisation scientifique- Excellente maîtrise de la langue française- Sens de l'organisation- Grande rigueur dans le traitement du suivi des demandes- Maîtriser l'utilisation des logiciels de traitement de

Entreprise

Détail de l'offre

Lieu de travail **94 - Val de Marne**

Localiser avec **mappy**

Type de contrat **Contrat à durée déterminée - 6 Mois**

Nature d'offre **Contrat tout public**

Expérience **Débutant accepté**

« Éléments de langage » dans des offres d'emploi.

➔ **Mars 2010 à août 2012 :**

Conseillère en communication

- Stratégies d'image du Président (construction du positionnement et des modalités opératoires)
- Relations presse du Président
 - gestion des demandes presse (préparation des interviews, rédactions des éléments de langage)
 - rédaction des communiqués de presse « Présidence »
 - préparation des conférences de presse du Président
 - déplacements aux côtés du Président (plateaux télévisés et radios, conférences de presse, prises de parole publique)
 - organisation de temps off (déjeuners réguliers avec les journalistes)
- Conseil en communication sur les sujets sensibles (Notre Dame des Landes, Erika, Xynthia)
- Conception et mise en œuvre de la stratégie de présence sur les réseaux sociaux (Facebook, twitter,...)

➔ **Juillet 2007 à octobre 2008 :**

Conseillère technique

- En charge de la jeunesse, de la vie étudiante, des pratiques émergentes, des nouvelles technologies, du droit des femmes. (Rédaction de notes, éléments de langage, travail de veille et de réseaux)
- Conception du premier site internet du député-maire, animation de l'équipe bénévole.

ASSISTANTE CHARGÉE DE COMMUNICATION DE CRISE (8 mois)

MINISTÈRE DE LA SANTÉ - Direction Générale de la Santé

Mise à jour de la cartographie des acteurs sanitaires ; Elaboration de dispositifs de communication en réponse aux alertes sanitaires (plan de communication, communiqués de presse, questions-réponses, éléments de langage) ; Mise en place d'une campagne de communication pour la réforme de la biologie médicale (plan de communication, cahier des charges, brief de l'agence) ; Participation à l'organisation de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière ; Participation aux exercices entre les communicants de crise au niveau national et international ; Etude sur la perception et les attitudes face à la vaccination ; Etude sur l'utilisation des médias sociaux durant la grippe A (H1N1).

« Éléments de langage » dans des CV de professionnels de la communication.

L'usage des « éléments de langage » n'est pas réservé aux responsables politiques et institutionnels, ni même aux décideurs économiques, mais peut s'étendre à tous ceux qui peuvent, à un moment donné, être considérés comme des représentants d'une organisation et qui sont supposés relayer sa position ou promouvoir son identité (Oger, 2003 ; Le Saulnier, 2012 ; Riutort, 2013 ; Lacroix, Cohen, Riutort, 2009). Cela peut être le cas de réseaux de communicants locaux, de responsables et de militants de partis politiques, syndicats ou associations, ou même de simples citoyens, habitants d'un territoire, ou salariés d'une organisation lorsqu'ils se voient promus au rang d'« ambassadeurs » d'un événement ou d'une cause (Gryspeerd, 1994 ; Da Lage, 2008 ; Levoine, Oger, 2012). Dans tous les cas, les « éléments de langage », en tant que document, ne sont en général pas destinés à être diffusés auprès du public. C'est pourquoi il est relativement peu aisé d'accéder à des exemples d'« éléments de langage », lesquels peuvent prendre la forme d'un email à usage interne indiquant des arguments à faire valoir, ou d'un powerpoint listant les expressions à utiliser.

Par exemple, un parti politique a pu fournir à ses militants une liste d'expressions comme « Revenir à nos valeurs fondatrices », « Servir la France et non pas se servir »... fonctionnant comme autant de mots d'ordre, destinés à orienter et à fédérer leurs argumentations et prises de parole.

La désignation « éléments de langage » n'est pas systématiquement usitée dans la variété des situations évoquées précédemment, ni stabilisée dans ses emplois et dans ses significations. Elle peut désigner des objets qui se présentent sous différentes formes, comportant par exemple les éléments suivants : vocabulaire prescrit ou déconseillé, terminologie à privilégier, arguments préconisés, thématiques à « placer » dans une intervention, pourcentages et données chiffrées à mentionner, déclarations officielles auxquelles se conformer... (Krieg-Planque, 2013).

Les « éléments de langage » s'apparentent aussi à d'autres types et genres – qu'ils recoupent parfois – tels que les « argumentaires », « directives » et « schémas directeurs » (Oger, 2003), ou encore les « guides de conversation », « *verbatim* », « *briefs* », « *briefing docs* », « mots-clés », « messages-clés », « *pitches* », « mémos », ou plus largement « notes préparatoires », « fiches techniques ». Avec ces différents types et genres, les « éléments de langage » partagent la caractéristique commune d'être des textes procéduraux (Adam, 2001), c'est-à-dire des textes porteurs d'instructions et de consignes, lesquelles indiquent « que dire » et « comment dire ». Par rapport à ces mêmes types et genres de textes, les « éléments de langage » se distinguent, en revanche, du fait de la sémantique propre à l'expression (Polguère, 2016), par un accent mis sur la dimension préfabriquée sous forme de constituants (les « éléments » de langage étant autant de « briques » à employer pour construire la prise de parole publique).

Malgré la faveur croissante qu'ont connue les « éléments de langage », ceux-ci n'ont pas fait l'objet d'investigations généalogiques ou historiques, contrairement à d'autres pratiques de cadrage ou de conseil tels que le *storytelling*, les « bonnes pratiques », les « *toolkits* », les guides et manuels (Duchêne, 2004 ; Salmon, 2007 ; Bruno, 2008 ; Seurrat, 2009). Ainsi l'origine de l'expression « éléments de langage » n'est-elle pas aisément situable, au-delà de quelques traces qui peuvent en suggérer des provenances du côté des discours ministériels.

Enfin, la circulation des « éléments de langage » ne saurait être dissociée des jugements – souvent négatifs – qui l'accompagnent, et qui peuvent viser tant la dimension stéréotypée des énoncés que les stratégies ou artifices que l'on veut y déceler, et qui alimentent le soupçon de « manipulation(s) ». La diffusion de « générateurs d'énoncés » (Krieg-Planque, 2015b) ou de sketches parodiques contribue à la popularisation de ces points de vue. La dénonciation de la « langue de bois », y compris dans ses formes populaires, rejoint ici les évolutions du journalisme politique, de plus en plus orienté vers un « journalisme de décryptage » censé éclairer les coulisses de la fabrication du discours politique (Saïtta, 2008 ; Kaciak, 2014).

En fait, la notion d'« éléments de langage » constitue une catégorie principalement utilisée par les acteurs eux-mêmes (journalistes professionnels, élus, communicants...) qui, comme la notion de « langue de bois », demande à être déconstruite, tant elle est lestée d'ambiguïtés et de connotations qui en rendent l'usage scientifique délicat (Turpin, 2010 ; Oger, 2013 : 248-251). La littérature scientifique en analyse de discours et en sciences de la communication offre d'autres ressources pour penser à la fois les genres et les processus en jeu.

Cadres et catégories pour une analyse critique

Confrontée dès ses origines aux phénomènes de stabilisation des unités discursives, l'analyse du discours a pu s'appuyer sur des travaux de nature diverse pour penser les régularités observées et la récurrence de formulations préfabriquées et de *préconstruits* : ainsi des recherches en linguistique sur le figement et la *formule* (Fiala, Ebel, 1983 ; Krieg-Planque, 2003), et leurs contextes d'émergence et de généralisation (Faye, 1972 ; Klemperer, 1947), des travaux sur les *collocations*, *routines* discursives, et *motifs* (Sitri, Tutin, 2016 ; Née, Sitri, Veniard, 2016), ou encore les études d'inspiration lexicométrique et leurs explorations de régularités formelles, observables et quantifiables, telles que *co-occurrences* et *segments répétés* (Salem, 1987). Ainsi se dessine un champ de recherches sur la *phraséologie* ou encore sur l'écriture *formulaire* qui fait la part belle à la dimension idéologique du discours politique ou syndical (Lefèvre, Tournier, 1987). Ce champ s'intéresse aussi, dans un tout autre contexte, aux formes de l'expression des peu-lettrés (Branca-Rosoff, Schneider, 1994), laquelle cherche volontiers le secours de modèles de formulations, de guides de rédaction, d'énoncés-types...

Ces formes stéréotypiques de l'écriture ne sont d'ailleurs pas réservées à l'époque contemporaine, et l'on peut s'en convaincre par exemple à la lecture des travaux sur l'auctorialité médiévale, tributaire elle aussi de formulaires et de modèles, ou productrice de compilations, cartulaires et recueils (Oger, 2013 : 86-89 et 95-97 ; Zimmermann, 2001). De même, aphorismes, proverbes et énoncés parémiques servent des formes d'écriture collective et fondent l'autorité sur le partage d'énoncés préexistants et pour ainsi dire « préfabriqués » (Maingueneau, 2004 ; Libera, 1984).

On rejoint ici la question du dogmatisme et la pratique de la citation « orthodoxe » : fragment indiscutable d'un texte considéré comme « sacré », la citation de Karl Marx ou le verset de la Bible sont moins – pour le « croyant » – le vestige d'une lecture intégrale (rarissime) que le témoignage d'une dévotion et la garantie d'une protection : textes sacralisés et puissantes institutions se rejoignent dans cette circulation autorisée d'énoncés décontextualisés, produits comme autant de talismans (Angenot, 2013 : 244-257).

À l'époque contemporaine, c'est à différents niveaux des sphères institutionnelles que l'on rencontre une multitude de pratiques et d'instruments qui ont souvent pour fonction (et dans tous les cas toujours pour effet) de stabiliser les discours. Ainsi en est-il des bases de données terminologiques multilingues (telle que InterActiv Terminology for Europe – IATE – pour l'Union européenne ; Raus, 2013), ou encore des guides de rédaction à l'usage des administrations : il s'agit, à chaque fois, de conférer aux expressions des formes régulières, lesquelles contribuent à la construction, en discours, de l'autorité de l'institution qui, tout à la fois, façonne et reproduit ces formulations normées (Krieg-Planque, 2015b).

Mais les interrogations sur les « éléments de langage » ne visent pas uniquement la stabilisation ni le partage des énoncés, mais un régime de pratiques communicationnelles normatives et prescriptives fondé sur la préparation concertée des prises de parole et la co-production, à laquelle contribuent plusieurs catégories d'acteurs professionnels, des énoncés appelés à une circulation intensifiée (Krieg-Planque, Ollivier-Yaniv, 2011) et/ou à la « détachabilité » (Maingueneau, 2012) : par leurs propriétés (chiasmes et autres figures, vérité générale...), certains énoncés se prêtent en effet particulièrement bien à une circulation

autonome et détachée du contexte initial. À un niveau plus général, la communication peut être définie comme « un ensemble de savoir-faire relatifs à l'anticipation des pratiques de reprise, de transformation et de reformulation des énoncés et de leurs contenus » (Krieg-Planque, 2015a : 137). Dans cette perspective, la production des « éléments de langage » convoque tout d'abord la dimension de *mobilisation* qui s'attache aux slogans, aux pétitions, ou encore aux manifestes, conçus comme des outils de revendication et de lutte, mais aussi de production du collectif et/ou de délégitimation de l'adversaire (Tournier, 1985 ; Burger, 2002 ; Orkibi, 2015).

La question des éléments de langage interroge aussi les pratiques de l'argumentation dans certains textes officiels des institutions publiques, qui, selon les contextes, affichent ou masquent de différentes manières la teneur politique du discours, et contribuent à cadrer les débats et à faire circuler sous une forme stabilisée les positionnements des instances gouvernantes (Bonhomme, 2013 ; Devriendt, Monte, 2015).

En définitive, la réflexion autour des « éléments de langage » incite à mettre en place des cadres d'analyse pour penser les discours politiques et institutionnels sous l'angle de leur préparation, de leur reprise et de leur circulation. Elle peut nourrir aussi bien des travaux se rapportant à la professionnalisation de la production des discours que l'étude des discours prescriptifs, en tant qu'ils visent à standardiser les écrits et les prises de parole, et s'efforcent d'anticiper et de contrôler le déroulement des débats dans l'espace public. Elle encourage à ce que se croisent l'analyse du discours et les sciences de l'information et de la communication, toutes deux associées dans une réflexion sur la norme langagière, sa production et les instruments de sa diffusion. Elle invite aussi à reconsidérer la notion de discours d'autorité à la lumière des pratiques professionnelles qui s'efforcent de conserver une prise sur le cours des débats publics.

Enfin, par l'ironie ou par la disqualification dont ils sont l'objet, les « éléments de langage » amènent à réfléchir sur les attentes supposées des auditoires et des publics : le caractère peu avouable de la dimension préfabriquée des discours indique, en creux, ce qu'est supposé être un « bon discours » sur la scène publique. À travers l'effacement de cette préparation et de cette orchestration par les professionnels se joue, implicitement, la fiction d'une forme de « vérité », d'« authenticité » ou d'« honnêteté » des discours. Inversement, la production de cette catégorie, dans les commentaires des journalistes ou des « experts » convoqués par les médias, signale leur prétention à éclairer les coulisses du jeu politique, et est supposée offrir aux publics les éléments d'une lecture moins candide.

Bibliographie

Adam J.-M., 2001, « Types de textes ou genres de discours ? Comment classer les textes qui “disent de” et “comment faire” ? », *Langages*, 35, 141, pp. 10-27.

Angenot M., 2013, *Rhétorique de la confiance et de l'autorité*, Montréal, Université McGill.

Bonhomme M., 2013, « Argumentation et interaction dans les brochures du Conseil fédéral suisse sur les votations populaires », *Argumentation et Analyse du Discours*, 10. Accès : <http://aad.revues.org/1454>.

Branca-Rosoff S., Schneider N., 1994, *L'Écriture des citoyens. Une analyse linguistique de l'écriture des peu-lettrés pendant la période révolutionnaire*

, Paris, Klincksieck.

Bruno I., 2008, *À vos marques®, prêts... cherchez ! La stratégie européenne de Lisbonne, vers un marché de la recherche*, Bellecombe-en-Bauges, Éd. du Croquant.

Burger M., 2002, *Les Manifestes : paroles de combat. De Marx à Breton*, Paris, Delachaux et Niestlé.

Da Lage É., 2008, « Les ambassadeurs de “Lille 2004, capitale européenne de la culture”, un dispositif politique normatif ? », pp. 161-174, in : Appel V. et al., dirs, *La Mise en culture des territoires. Nouvelles formes de culture événementielle et initiatives des collectivités locales*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

Devriendt E., Monte M., 2015, « L'exposé des motifs : un discours d'autorité. Le cas des lois françaises de 2003, 2010 et 2014 sur les retraites », *Mots. Les langages du politique*, 107. Accès : <http://mots.revues.org/21873>.

Duchêne A., 2004, « Construction institutionnelle des discours : idéologies et pratiques dans une organisation supranationale », *Tranel. Travaux neuchâtelois de linguistique*, 40, pp. 93-115.

Faye J.-P., 1972, *Langages totalitaires. La critique de la raison/l'économie/narrative*, Paris, Hermann.

Fiala P., Ebel M., 1983, *Langages xénophobes et consensus national en Suisse / 1960-1980 : discours institutionnels et langage quotidien ; la médiatisation des conflits*, Université de Neuchâtel, Faculté des Lettres.

Gryspeerd A., 1994, « L'entreprise comme ambassade ou la métaphore de l'ambassadeur dans la communication institutionnelle », *Recherches en communication*, 1, pp. 93-113.

Kaciaf N., 2014, « Communication politique et distanciation journalistique. Les transformations contemporaines des pages *Politique* de la presse écrite française », *Savoir/agir*, 28, pp. 13-18.

Klemperer V., 1947, *LTI, la langue du iii^e Reich. Carnets d'un philologue*, trad. de l'allemand par E. Guillot, Paris, A. Michel, 1996.

Krieg-Planque A., 2003, « *Purification ethnique* ». *Une formule et son histoire*, Paris, CNRS Éd.

Krieg-Planque A., 2013, « Un discours sur prescription : les argumentaires' des partis politiques comme éléments de cadrage de la parole », *Argumentation et analyse du discours*, 10. Accès : <http://aad.revues.org/1438>.

Krieg-Planque A., 2015a, « La communication des organisations et des institutions au prisme de l'analyse du discours », pp. 131-144, in : von Münchow P., Canut C., dirs, *Le Langage en sciences humaines et sociales*, Limoges, Lambert-Lucas.

Krieg-Planque A., 2015b, « Construire et déconstruire l'autorité en discours : le figement discursif et subversion », *Mots. Les langages du politique*, 107, pp. 115-131.

Krieg-Planque A., Ollivier-Yaniv C., coords., 2011, « Les “petites phrases” en politique », *Communication & Langages*, 168.

Lacroix B., Cohen A., Riutort Ph., dirs, 2009, *Nouveau manuel de science politique*, Paris, Éd. La Découverte, 2015.

Le Saulnier G., 2012, « La police nationale au défi des relations presse. Une information sous contrôle ? », *Mots. Les langages du politique*, 99. Accès : <http://mots.revues.org/20700>.

Lefèvre J., Tournier M., coords, 1987, « Discours syndical ouvrier en France », *Mots. Les langages du politique*, 14.

Levoain X., Oger C., 2012, « Concours de créativité dans l'enseignement : approche critique des politiques publiques d'innovation », *Communication & Langages*, 173, pp. 113-128.

Libera A. de, 1984, « De la lecture à la paraphrase ; remarques sur la citation au Moyen-âge », *Langages*, 73, pp. 17-29.

Maingueneau D., 2004, « Hypere?nonciateur et "participation" », *Langages*, 156, pp. 111-216.

Maingueneau D., 2012, *Les Phrases sans texte*, Paris, A. Colin.

Née E., Sitri F., Veniard M., 2016, « Les routines, une catégorie pour l'analyse de discours : le cas des rapports éducatifs », *Lidil. Revue de linguistique et de didactique des langues*, 53, pp. 71-93.

Oger C., 2003, « Communication et contrôle de la parole : de la clôture à la mise en scène de l'institution militaire », *Quaderni*, 52, pp. 77-92.

Oger C., 2013, *Discours d'autorité, discours autorisés. Faire référence et dire l'institution*, Habilitation à diriger des recherches en sciences de l'information et de la communication, Université Paris-Sorbonne.

Orkibi E., dir., 2015, « Le(s) discours de l'action collective : contextes, dynamiques et traditions de recherche », *Argumentation et Analyse du Discours*, 14. Accès : <http://aad.revues.org/2002>.

Polguère A., 2016, « À propos des éléments de langage », pp. 47-65, in : Degani M., Frassi P., Lorenzetti M. I., dirs, *The Languages of Politics/La politique et ses langages*, vol. 2, Cambridge Scholars Publishing.

Raus R., 2013, *La Terminologie multilingue. La traduction des termes de l'égalité H/F dans le discours international*, Bruxelles, De Boeck.

Riutort Ph., 2013, *Sociologie de la communication politique*, Paris, Éd. La Découverte.

Saïtta E., 2008, « Les journalistes politiques et leurs sources. D'une rhétorique de l'expertise critique à une rhétorique du cynisme », *Mots. Les langages du politique*, 87, pp. 113-128.

Salem A., 1987, *Pratique des segments répétés*, Paris, Klincksieck.

Salmon C., 2007, *Storytelling. La machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits*, Paris, Éd. La Découverte.

Seurat A., 2009, *Les Médias en kits pour promouvoir « la diversité » : étude de programmes européens de formation aux médias destinés à « lutter contre les discriminations » et « promouvoir la diversité »*, thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, Université Paris-Sorbonne.

Sitri F., Tutin A., dirs, 2016, « Phraséologie et genres de discours. Patrons, motifs, routines », *Lidil. Revue de linguistique et de didactique des langues*, 53, pp. 5-18.

Tournier M., 1985, « Texte “propagandiste” et cooccurrences. Hypothèses et méthodes pour l'étude de la sloganisation », *Mot. Les langages du politique*, 11, pp. 155-187.

Turpin B., 2010, « Victor Klemperer et le langage totalitaire d'hier à aujourd'hui », *Hermès. La Revue*, 58, pp. 63-67.

Zimmermann M., dir., 2001, *Auctor et auctoritas. Invention et conformisme dans l'écriture médiévale*, Actes du colloque tenu à l'Université de Versailles-Saint-Quentin- en-Yvelines, Paris, École des Chartes.